

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming.  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## DISCOURS DU SOUVERAIN PONTIFE

---

**VOICI** la traduction du discours que le Saint-Père a prononcé dans l'audience qu'il a accordée le 11 décembre dernier à la Société de la Jeunesse catholique italienne :

« Nous tenons toujours pour agréables les hommages et les félicitations des fidèles (quelle que soit, au surplus, leur condition ou leur origine), mais ce que Nous ressentons, en vous voyant, ô Nos très aimés, c'est la consolation qu'éprouve un père au milieu de ses fils. Aussi, Nous est-il très agréable de vous manifester Notre grande satisfaction et Notre vive gratitude pour l'expression de votre dévouement, que vous venez de formuler en votre nom et au nom du comité supérieur de la Jeunesse catholique.

« Qu'elle soit donc bénie, votre Société de la Jeunesse catholique ! Née à une époque d'âpres luttes (1) elle eut l'honneur de rallier sous son drapeau des jeunes gens dont les adversaires du nom chrétien, profitant de leur inexpérience, s'efforçaient de flatter les passions et de détourner l'ardeur, pour les énerver, les corrompre et leur transmettre les germes néfastes de l'indifférence et de l'incrédulité. Quelle soit bénie votre Société qui, sans s'inquiéter du respect humain, soutient vaillamment les droits méconnus d'une Eglise attaquée de tous

---

(1) En 1867, fondée par le comte Fani, à Viterbe, et M. Acquardini à Bologne, pour sauvegarder la jeunesse contre les menées maçonniques. (Note de la rédaction).

côtés et trahie par beaucoup dont la fidélité n'était que mensonge ; qui consola dans leurs douleurs les deux glorieux Pontifes Pie IX et Léon XIII, qui les assista dans leurs besoins et qui fit vénérer le Pontificat romain (2) non seulement en Italie, mais dans le monde entier ; qui marqua son infatigable activité par de si nombreuses œuvres religieuses ou civiles, pratiqua le précepte solennel de la charité envers Dieu et envers les hommes ; qui fut, il est juste de le reconnaître, comme la mère de toutes les sociétés venues après elle, de celle des congrès catholiques (3) ainsi que de tant d'autres qu'on ne saurait énumérer ; qui, enfin, par son

---

(2) Ce sont eux qui ont organisé le Denier de Saint-Pierre, puis les pèlerinages à Rome ; qui ont recueilli les souscripteurs pour le monument de Pie IX à Saint-Laurent.

(Note de la rédaction).

(3) C'est la Gioventù qui a proposé en 1871, au patriarche de Venise (cardinal Trevisanata) de réunir le premier congrès général italien ; d'où, avec adjonction des idées de M. Acquaderni sur les comités paroissiaux, est sortie l'Œuvre des congrès et comités catholiques italiens.

Les premiers présidents du comité permanent sortaient de la Gioventù cattolica ; c'étaient MM. Acquaderni, duc Salviati, puis Venturoli ; M. Paganuzzi en est sorti aussi, tout comme MM. Grosoli, Rezzara, Medolago, etc. La Gioventù a été vraiment la pépinière.

A Rome, la Gioventù est concrétisée dans le cercle de Saint-Pierre.

Le comte Grosoli applique à la Gioventù sa méthode générale : " Laisser vivre et agir librement ".

Aussi, la Gioventù a repris une nouvelle vigueur, et s'entend aujourd'hui très bien avec l'opéra dei Congressi.

(Note de la rédaction).

labeur tenace, s'acquît de si hauts mérites qu'elle obtint avec la vive approbation et la reconnaissance des gens de bien, l'admiration et la déférence des adversaires eux-mêmes.

« Il nous est doux d'évoquer le souvenir de ces champions généreux, créateurs de votre œuvre, actuellement avancés en âge, et Nous envoyons à tous, même au plus éloignés, avec une véritable complaisance, le plus affectueux salut d'admiration et de gratitude. En leur âme vivait l'esprit de foi ; aussi possédaient-ils une vaillance indéfectible qu'ils retrempaient, pour la lutte, en approchant de la Table eucharistique ; en eux se remarquait, dans toute sa perfection, l'union par l'obéissance et le respect à l'égard de ceux qui avaient mission de les guider. Leurs réunions étaient paisibles, sans débats, sans discussions, chacun se considérant comme simple soldat d'une grande armée à qui cette affectueuse concorde assurait le succès.

« Héritiers de ces vaillants, efforcez-vous d'obtenir par vos actes et par vos avis que ceux d'aujourd'hui ne soient point des fils dégénérés, mais que, persévérant avec assiduité dans les nombreuses œuvres qui les recommandent, ils continuent de rivaliser de sainte émulation dans l'obéissance de l'union parfaite.

« A toutes les époques, les vieillards seuls ont été les chefs et les guides des peuples, et les jeunes gens, les exécuteurs fidèles de leurs instructions. Toutefois, l'époque actuelle voudrait intervertir l'ordre. Mais comment serait-il possible que la victoire fût le privi-

lège d'une armée dirigée par des hommes braves assurément, mais inexpérimentés, dont la raison ne serait pas mûrie ?

« L'histoire sainte relate le triste exemple de Roboam qui, pour avoir dédaigné les conseils des vieillards et suivi celui des jeunes courtisans élevés avec lui, vit soudain son royaume morcelé et ses troupes rendues inactives par la volonté même de Dieu.

« Tâchez donc, ô Nos très aimés, d'inculquer aux jeunes gens de vos cercles la recommandation de l'Apôtre de ne point se conformer à l'esprit du siècle, mais, bien au contraire, de réformer le siècle par la sainteté de leur existence. Qu'ils n'aient pas la prétention d'être indépendants, ni de substituer leur présomption à cette sagesse que peuvent seuls leur procurer les conseillers vertueux et les véritables amis. Vous verrez alors, à votre grande satisfaction, prospérer toutes les œuvres auxquelles s'appliquent les cercles ; et parmi vos jeunes gens, on n'en trouvera aucun qui ne mérite la louange accordée par l'Esprit-Saint à l'enfant de la tribu de Nephtali, qu'étant de tous le plus jeune, il ne montra dans sa conduite rien d'enfantin et que, bien différent de ses condisciples qui allaient encenser les idoles, il se rendait exactement au Temple afin d'adorer le Seigneur et de lui offrir les prémices de la vie.

« Pour que ce souhait formé dans votre intérêt et dans l'intérêt de tous soit exaucé, Nous appelons sur vous tous les faveurs célestes dont vous aurez le gage dans la bénédiction apostolique, qu'en signe d'affection spé-

ciale, Nous vous accordons de grand cœur, à vous, ô Nos très aimés, à vos familles, et à tous ceux qui furent et qui sont membres de la Jeunesse catholique italienne ».

### LE SAINT-PÈRE ET LE "NON EXPEDIT"

**L**E *Domani d'Italia*, de Bergame, a publié le document suivant :

Avec la respectueuse adresse à Sa Sainteté, la veille de la fête de la Vierge Immaculée, la direction du *Domani d'Italia* a judicieusement affirmé devant le nouveau Vicaire du Christ l'adhésion sans réserve que tout journal franchement catholique doit professer pour Ses volontés.

De la faveur céleste d'abord viennent la vie et la restauration chrétienne ; aussi avez-vous été bien inspirés, vous et vos honorables collègues, unanimes dans la sainte résolution de mettre sous le patronage de Marie Immaculée la protection et l'accroissement de l'organe du Ile groupe, comme ce groupe était déjà confié à la même Reine.

Puisque, d'ailleurs, le relèvement désiré du genre humain dans le Christ ne peut être obtenu que dans l'union avec le Pasteur des pasteurs et dans la dépendance de Celui qui est venu heureusement en renouveler le précepte, également sage et opportune apparaît votre pensée de proclamer sans ambages votre obéis-

sance et votre docilité aux documents pontificaux et d'agir de manière que tous les catholiques reconnaissent la nécessité de cette conduite.

Le Saint-Père a ensuite remarqué avec une particulière satisfaction que la direction de votre journal est pénétrée de ce que le Souverain Pontife, dernièrement encore, demandait pour la liberté et pour l'indépendance du Siège apostolique, et Il ne doute pas que dans le camp vraiment catholique l'organe officiel de l'œuvre des congrès ne laissera pas se répandre la fausse insinuation qu'une direction nouvelle soit établie ou que l'attitude des catholiques italiens soit aujourd'hui changée par le retrait d'une interdiction émanée du Saint-Siège pour des raisons bien réfléchies et bien connues de tous.

Afin de témoigner Sa bienveillance à la direction du journal et à tout le II<sup>e</sup> groupe, Sa Sainteté a de tout cœur accordé la bénédiction apostolique demandée par vous.

Je saisis avec plaisir cette occasion de me dire, avec les sentiments de religieuse estime, votre serviteur,

R. card. MERRY DEL VAL.

Rome, 12 décembre 1903.

*A M. Archimede Pasquinelli, directeur du Domani d'Italia.*

---

## DISCOURS DU SOUVERAIN-PONTIFE

VOICI le texte du discours que le Souverain-Pontife a prononcé, après avoir reçu les vœux qui lui étaient présentés, la veille de Noël au nom du Sacré Collège, par le doyen, S. Em. le cardinal Oreglia :

D'une âme joyeuse, monsieur le cardinal, Nous acceptons les vœux que vous Nous avez présentés au nom du Sacré Collège et, avec reconnaissance, les sentiments de dévouement et d'affection dont vous vous êtes fait l'interprète pour tous en souhaitant que la restauration en Jésus-Christ, par l'intercession de la Vierge immaculée, soit le présage de temps moins orageux pour l'Eglise. Et Nous Nous réjouissons vivement que vous ayez fait allusion à ce sujet, puisque le mystère de Bethléem, que nous allons commémorer, offre les preuves les plus indiscutables du vrai Sauveur ; Sauveur aujourd'hui comme il y a dix-neuf siècles, Sauveur ici comme à Bethléem, Sauveur unique, éternel, universel, qui a renouvelé la face de la terre et qui a reconstitué toutes les relations individuelles et sociales avec Dieu et entre les hommes.

La crèche de Bethléem, en effet, nous présente l'homme parfait qui, unissant dans une seule personne la nature divine et la nature humaine restituée à celle-ci la meilleure partie de ses privilèges, perdus par sa faute, et la plénitude des avantages qui en dérivent ; d'où il suit que nous n'avons d'autre moyen d'être hommes, au



point de vue spirituel comme au point de vue social, que de nous rapprocher de l'homme parfait, de la pleine mesure de la vie du Christ : *donec occuramus in virum perfectum in mensuram aetatis plenitudinis Christi*. Toute la vie chrétienne et sociale ne doit donc être qu'une continuelle étude pour atteindre la beauté du Christ, pour recouvrer ainsi notre dignité et ramener dans le monde, avec les dons originels, l'harmonie, la concorde et la paix de l'Eden.

C'est pourquoi la crèche de Bethléem est une école, d'où le divin Rédempteur commence son enseignement, non par des paroles mais par des œuvres, montrant que l'unique moyen de restauration c'est le sacrifice dans la douleur. — Inutiles les pompeuses théories, les bruyantes assemblées, la discussion de questions ardentes. Pour restaurer toute chose dans le Christ, sans que la science y prenne part, sans que la richesse y concoure et sans que la politique intervienne, c'est assez de cette leçon ; et en suivant cette voie, la société serait heureuse dans la satisfaction et dans la tranquillité universelle.

La crèche de Bethléem est une école, où, si nous voyons un César païen se transformer en inconscient instrument de la divine Providence et concourir admirablement à la fondation de l'Eglise, personne ne peut douter que Dieu n'aide l'Eglise, ne la défende et ne la conserve. — Certainement les maux qui l'affligent à l'heure présente sont nombreux et très graves ; ses ennemis (masqués ou déclarés) nombreux et puissants ; leurs moyens de nuire, formidables ; mais nous ne devons pas

nous décourager, parce que les divines promesses nous assurent que Dieu atteindra toujours le but fixé en se servant, comme dit saint Augustin, du mal lui-même produit par notre libre volonté, pour le triomphe du bien.

La crèche de Bethléem est une école où l'on enseigne que, pour restaurer toute chose dans le Christ, nous ne devons pas fixer à la Divine sagesse ni le temps ni le moyen de venir à notre secours. Israël attendait depuis quarante siècles l'accomplissement de la promesse de l'Eden, et nous devons imiter non seulement la foi des anciens patriarches, mais, et spécialement, celle de Marie et de Joseph, qui, sachant que le Fils de Dieu allait naître à la vie et que Bethléem, d'où ils étaient si éloignés, devait être son berceau, sans anxiété et sans crainte, attendent avec tranquillité les décrets du ciel. Certainement. Nous sommes attristés de voir l'Eglise de Jésus-Christ persécutée et féroce ment combattue dans son autorité, dans ses doctrines, dans sa providentielle mission, et aussi la société civile travaillée de dissensions intestines ; mais, quand Nous considérons que nous sommes dans la vallée des larmes, dans un temps d'épreuve que l'Eglise ici-bas est militante et que c'est Dieu lui-même qui envoie ou qui permet les tribulations, il doit nous être facile de suivre l'exemple de Marie et de Joseph, qui, après l'attente paisible, sûrs d'accomplir la volonté divine, laissèrent leur humble demeure, entreprenant avec d'indicibles embarras un long voyage, et supportèrent avec résignation le refus des Bethléémites

qui ne voulurent pas leur accorder un toit hospitalier.

La crèche de Bethléem est une école. Combien aurait été heureuse la famille qui aurait, en cette nuit, donné asile aux pauvres époux ! Combien de bénédictions seraient descendues sur elle ! Mais pour eux, point de place : *Non erat eis locus in diversorio* ; et Jésus vint dans sa cité et les siens ne le reçurent pas ; *in propria venit et sui eum non receperunt*. — Pauvres peuples et pauvres nations qui, non seulement n'accueillent pas Jésus et son Eglise, mais qui, beaucoup plus mauvais que les Bethléémites, la gênent dans son action, la persécutent, la calomnient, et avec un aveuglement impardonnable, eux qui savent que leur est réservé le sort de la malheureuse Bethléem.

La crèche de Bethléem, finalement, est une école dans laquelle, si l'accomplissement des divines promesses n'est pas révélé aux sages et aux prudents du siècle mais seulement aux petits, c'est-à-dire aux simples pasteurs, ce n'est point que Jésus ait préféré une condition à une autre. La société des hommes est l'œuvre de Dieu ; Dieu lui-même a voulu la diversité des conditions et Jésus n'est pas venu pour changer cet ordre en appelant seulement les pauvres, mais il est né pour tous. Cela est si vrai que pour manifester ce caractère d'universalité, il a voulu naître dans un lieu public, dont l'accès ne pouvait être interdit à personne ; il a voulu descendre d'un sang royal pour n'être pas dédaigné par les princes : il a voulu naître pauvre pour que chacun, sans exception, pût aller à lui et pour que personne ne craignît de l'approcher il s'est montré sous l'aspect d'un petit enfant.

L'Ange n'a pas annoncé la joyeuse nouvelle aux habitants de Bethléem non seulement parce qu'ils s'en étaient rendus indignes par le refus de donner asile à Marie et à Joseph, mais parce que loin d'aller à la grotte ils ne se seraient pas souciés de la nouvelle, comme firent ensuite ceux de Jérusalem à l'arrivée des Mages. — Et c'est ce qui arrive aussi maintenant quand parlent les anges de l'Eglise : et beaucoup parmi les baptisés, chez qui l'esprit est voilé par la corruption du cœur, non seulement les bafouent et les raillent mais nient les faits les plus évidents, les vérités les plus manifestes, les droits les plus sacrés, se vantant de ne rien croire. — Comme maintenant aussi, il y avait alors des hommes orgueilleux d'esprit et corrompus de cœur qui, bien que dépositaires des divines promesses et vivant près du temple en se vantant de faire partie du peuple élu, n'auraient pas cru à l'annonce faite par l'ange.

Tant il est vrai qu'il ne cédèrent pas à la vérité, même lorsque Jésus rendait la vue aux aveugles, la parole aux muets et ressuscitait les morts : mais après avoir été favorisés de mille manières, ils l'ont crucifié ; histoire de douleur qui tant de fois s'est renouvelée.

Si beaucoup, cependant, suivant l'usage mondain, tout en célébrant avec une joie extraordinaire et avec l'échange des vœux cet anniversaire, ne profitent pas des leçons que nous offrent le mystère de Bethléem pour restaurer toute chose dans le Christ, déposons tous ensemble, Vénérables Frères, au berger du céleste Enfant, nos prières pour qu'il intervienne par sa grâce et pour que

---

tous en profitent pour le salut. — Quant à Nous, confiant en Dieu, sûr de l'efficace et affectueux concours du Sacré-Collège, soutenu par les prières du monde entier, Nous ne demandons que la grâce d'adorer tranquillement en toute chose les dispositions de la Providence ; et, d'un cœur ouvert, en exprimant au Sacré-Collège des vœux sincères pour sa prospérité, en signe de Notre très particulière affection, Nous accordons à MM. les cardinaux et à toutes les autres personnes ici présentes, la Bénédiction apostolique.

---

### UNE AME DE MOINE

---

**U**NE vie du Père Didon vient de paraître. Il nous tarde de voir se détacher, sur l'horizon de l'histoire, le portrait en pied du grand dominicain dans son attitude de militant et avec son relief d'une originalité si puissante. Pour le moment, n'ayant pas encore lu sa vie, nous risquons une modeste étude de l'*âme du moine* après avoir feuilleté un volume de ses lettres les plus intimes.

Henri Didon fut un chevalier, un apôtre, un caractère héroïque. « Je suis un *moderne*, dans la pleine valeur du mot, a-t-il écrit de lui-même, oui, un moderne, un homme de mon temps, sentant sa sève en moi et en partageant toutes les ardeurs ». Moderne, le P. Didon l'était bien un peu. Il ne l'était par rien de ce qui constitue chez un homme le fond de l'âme. Certaines de ses

idées pouvaient avoir une forte couleur de modernité, il était de son temps par quelques instincts à tendances démocratiques, par l'amour de fils passionné qu'il portait au dedans de lui-même à la société contemporaine. Mais, par sa nature exubérante, son caractère d'une sauvage personnalité, l'emportement de son esprit et de son verbe impétueux comme une chevauchée, l'écho de sa grande âme d'un timbre aussi sonore que celui d'une armure, l'indomptable énergie de sa volonté aussi fortement trempée qu'une épée de paladin, et surtout sa générosité et sa foi ardente de croisé, Henri Didon est à dix siècles de ses contemporains. C'est, sans hyperbole aucune, un homme du plus pur moyen-âge, un preux au clair visage qu'on dirait ressuscité du temps de l'empereur Charles, du temps où, pour parier comme les vieilles chansons de gestes, les âmes étaient bonnes, hautes les paroles, où frapper de grands coups était le devoir de chacun. « Je suis né avec la cuirasse et l'épée », disait-il. Aussi bien entre un bardé de fer du neuvième siècle et le Savonarole moderne il n'y a guère qu'une différence d'armure et d'épée.

N'y a-t-il pas mauvaise contenance à parler chevalerie en ces temps ? Nous savons que la mode est venue des investitures chevaleresques : manie d'une génération vieillotte, désireuse, semble-t-il, de pallier un peu son effroyable indigence de caractères et d'âmes à bonne trempée. C'est au point qu'il n'est plus un damoiseau ou varlet de politique, de religion ou de littérature qui ne trouve son *ordeneur* pour lui donner du plat de l'épée

sur la nuque et le sacrer chevalier. On voudra bien croire qu'en discernant la qualité d'âme chevaleresque au Père Didon, j'ai cédé à toute autre chose qu'à la fantaisie de me constituer, à mon tour, le pontife d'une cérémonie d'ordène. Chevalier l'illustre Dominicain ! Le mot fut prononcé de lui le lendemain du jour où la mort l'eut couché dans sa tombe. C'est un mot que l'histoire ratifiera.

Du chevalier, Henri Didon avait la fougue, l'audace téméraire, la loyauté rigide, la délicatesse propre aux natures généreuses.

« Il est exubérant, il éclate comme un obus, il se projette en avant, à l'aveugle, le cœur devance la tête de plusieurs lieues ». On sourit quand on rencontre ce jugement qu'il portait sur un religieux de son ordre. On songe avec quelle grande part de vérité il eut pu se l'appliquer à lui-même. Qui plus que lui eut la facilité d'éclater comme un obus ? Rien de difficile et rien de rare au monde comme la puissance de la chaleur, de la passion dans le cabinet. Si l'orateur sent l'émotion véhémement monter facilement des profondeurs de son âme sous la commotion électrique de quatre à cinq mille regards fixés sur le sien, il n'en va pas de même devant une pâle feuille de papier, entre quatre murs flegmatiques qui vous suintent le froid et l'isolement. Avec son tempérament de méridional toujours en ébullition, le P. Didon ne se sentait jamais emprisonné non plus que refroidi, fût-il enfermé dans l'étroite horizon de sa cellule de moine. Si le ciel était bas, l'horizon

restreint, il retrouvait l'horizon de sa foi, et de son cœur ardent d'apôtre jaillissait à flots pressés l'éloquence chaude comme une lave. Il est telles des lettres de l'exilé de Corbara avec leurs pages brûlantes qu'on dirait chauffées au soleil de la Corse, leurs hyperboles si hautes en couleurs, leurs images vives comme des flamboiements d'acier, leurs cris de passion presque sublime, qui n'ont pu être écrites — et cela perce à l'œil le moins exercé — qu'à plume courante et grisée, avec la tête en feu, le front pâle, les lèvres frémissantes et l'œil plein d'éclairs de l'ancien conférencier de Saint-Philippe-du Roule :

« Je suis un pionnier qui abat les arbres, qui renverse les rochers, qui jette des ponts sur les torrents et qui dit aux voyageurs inquiets : « En avant, on passe !... Il y aurait la fosse aux lions là, sous mes pas, Dieu me dirait : va vivre avec ces bêtes, j'irais passer la main dans leurs sauvages crinières ».

Et pourtant ce fougueux, autre puissance plus rare, garde une étonnante maîtrise de lui-même. Dans cette nature tourmentée comme un volcan, la raison demeure étonnamment froide, et le jugement presque toujours fort et lucide. C'est que l'ardeur véhémence de sa nature n'est que la vibration harmonieuse de ses facultés supérieures sous l'action de l'Esprit irrésistible du Christ qui l'a envahi comme un feu dévorant. Possesseur d'une foi robuste et clairvoyante, chez lui la partie haute de l'âme se maintient sans efforts aux altitudes sereines où habitent le calme et l'éternel azur.



L'azur, le haut, le grand, c'est la vraie patrie des âmes ardentes et fières ! Quelle haine intransigeante le P. Didon avait vouée à tout ce qui est bas, vénal, vulgaire, rampant ! Il y aurait tout un code de chevalerie à refaire rien qu'avec les découpures de ses lettres où il nous apparaît avec son sens délicat de la droiture et de l'honneur. Adversaire irréductible des lâches compromis, ayant l'horreur des décisions molles et flottantes, il délibérait longuement avant de prendre parti ; il se mettait à genoux et interrogeait sa conscience. Quand une fois elle avait parlé, il se faisait une sorte de loyauté farouche de rester fidèle à lui-même jusqu'au bout. Aux jours de sa disgrâce, lorsque des imprudents parleront de révolte, oseront prononcer devant lui le nom de Lamennais, le chevalier se sentira blessé au vif. Il croit au bras de Dieu qui soutient des vaillants, mais, pour lors, il ne se souvient que de ses serments jurés au Christ, il ne veut se réfugier que dans sa loyauté d'homme et on l'entendra dire qu'il préférerait se sauver au pôle plutôt que d'entamer son honneur. Qu' si on lui reproche des paroles un peu vives, il déclare que la soumission du chrétien s'alliera toujours chez lui à la fierté et à la dignité de l'homme. Quelles indignations superbes lui arrachait le spectacle des vilénies parmi ses contemporains, mais aussi quelles souffrances vives il en éprouva. « J'ai une droiture confiante qui me rend la victime des fourbes », avoue-t-il quand on a trompé sa foi. Et la trahison de ses amis, aux jours sombres de sa carrière, le trouva faible et l'atteignit douloureusement.

« Oh ! la trahison des amis, leur défiance, leur soupçon, leur doute, leur abandon,... voilà la vraie douleur. Ceux qui ne l'ont pas connue, n'ont rien senti ».

Ce qu'il y a de poignant dans cet aveu, et de suggestif aussi bien puisqu'il faut y voir la révélation d'une grande délicatesse de cœur ! L'analyste psychologue se trouvera ici en présence d'une de ses plus heureuses surprises qui est de découvrir en ces plantureuses natures les dons en apparence les plus incompatibles. Disons-le donc : le fougueux, le rude, l'âpre lutteur que fut le Père Didon, était, en même temps, un tendre, un doux, presque un sentimental. Les paysages riants ; les images gracieuses, la poésie des choses pures et sereines attirent son âme d'artiste et de poète. Ne penserait-on reconnaître une imagination toujours reposée, un sentiment toujours suave dans des confidences aussi voisines d'une rêverie pastorale ?

« Mettez-vous à la fenêtre, au couchant, le soir, vers neuf heures, dans la direction du nord-ouest, comme disent les marins, vous apercevrez la merveilleuse voie lactée. Cherchez là dedans, dans cette forêt lumineuse, vous verrez six étoiles en forme de *croix*. A cette saison, cette belle constellation se couche à l'endroit même où pendant l'été, le soleil tombe dans la mer. Chaque nuit, avant de m'endormir, debout à ma fenêtre, je regarde longtemps cette figure de mystère, et je ne lis jamais dans ces six yeux étincelants, que deux mots : la mort et l'amour ».

« La saison d'hiver est un printemps ici. Les champs

sont verts, l'air est tiède, la mer toute bleue. En plein décembre, jusqu'à dix heures en plus, je suis à ma fenêtre, regardant le ciel, comme je le ferais en France aux jours d'été.»

On lit et on se rappelle involontairement le croisé du Tasse égaré dans la forêt merveilleuse et rêvant à la douce France, devant les splendeurs d'une nuit orientale.

Les affections les plus vives et les plus suaves ont trouvé place dans sa vie. Est-ce bien sous sa plume que je relève des sentiments d'une grâce et d'une délicatesse presque féminines adressés à une jeune fille de ses dirigées : « J'ai aimé cette petite fleur que vous m'avez envoyée. Elle est arrivée encore fraîche, et cependant, j'ai cru découvrir dans ses pétales et au fond de son calice les traces de vos douleurs, de vos tristesses mêlées à tout ce que votre cœur contient de bon, de religieux, de tendre et de divin ».

Et quel fils enveloppa jamais sa mère d'une tendresse plus pleine, plus débordante ? « Vivent les mères, s'écrie-t-il. La première prédestination est d'avoir été porté dans un sein que les vertus ont gardé. Je n'ai jamais eu peur de la vie quand j'ai songé à ma mère ». Il faut lire toute sa correspondance des jours où la mort, en lui prenant la vaillante femme, le fit orphelin dans le monde. C'est le dernier mot de l'amour filial. Nous croyons ne rien exagérer en affirmant qu'il y a là quelques-uns des plus beaux cris qui soient jamais sortis d'une âme humaine.

---

Les joies les plus simples avaient encore la puissance de l'émouvoir jusqu'au fond. Un jour, c'est un jeune officier, incroyant mais âme loyale et cœur droit, qu'il a « touché du bout de l'aile », dans sa dernière conférence de la Trinité et qui vient à Corbara se jeter aux pieds de l'apôtre en lui disant : « je vois, je sais, je crois... Mon Père, vous pouvez compter un chrétien et un disciple de plus parmi ceux qui vous suivront ». Le maître et le disciple, ce jour-là, pleurèrent dans les bras l'un de l'autre et s'étreignirent longuement. Et celui que cette étreinte avait trouvé le plus heureux écrira plus tard au souvenir d'une joie appelée la plus exquise de son exil : Les délicatesses de Dieu sont comme celles des mères... raffinées ».

Chevalier, Henri Didon le fut donc véritablement. A le voir ainsi passer dans l'histoire avec son beau geste et son regard levé vers les choses d'en haut, on dirait un homme des anciens jours levé soudainement, sur un signe de Dieu, de dessous la crypte des tombeaux anciens. Sa grande figure demeurera audessus de bien des ruines pour crier qu'il est des choses et des races qui ne meurent pas.

L. A. G.

(A suivre).

---

---

## TRAITE SUR L'ORAISON DOMINICALE

---

D'APRÈS LES PÈRES ET LES THÉOLOGIENS

---

*Par Son Eminence le cardinal Vivès*

**A**VEC la présente livraison de la *Revue Ecclésiastique*, nous avons le très grand honneur d'attirer l'attention du clergé canadien sur une œuvre de la plus haute valeur de Son Eminence le cardinal Vivès.

Point n'est besoin de faire ici l'éloge de la vaste science théologique de l'éminent cardinal que tous regardent à bon droit comme l'une des lumières de l'Eglise et du Sacré-Collège. Ce que nous voulons, c'est simplement conseiller aux prêtres voués au ministère des âmes et au rude labeur de la prédication l'acquisition du traité qu'il vient de publier sur l'oraison dominicale. En se le procurant, ils auront à leur disposition tout ce que les Pères et les Docteurs de l'Eglise ont écrit de plus précieux et de plus sublime sur la prière par excellence de notre foi. Aidés d'aperçus absolument inexplorés jusqu'ici dans le domaine de la Patrologie, ils seront à même d'enseigner aux âmes, avec plus d'efficacité que jamais, tout ce qu'il y a de beauté divine et de puissance d'intercession dans les paroles qui nous ont été apportées du ciel par Jésus-Christ.

Le traité s'ouvre par une préface explicative où Son Eminence nous expose avec une clarté saisissante toute

la genèse de son livre et montre que le *Pater* est comme le résumé de toute prière catholique. Suivent de superbes considérations sur l'influence surnaturelle de la prière dans le monde, appuyées de l'autorité de Léon XIII aux encycliques duquel Son Eminence fait de larges emprunts. Le vénérable auteur conclut avec raison, en disant que le grand remède aux maux de la famille et de la société se trouve dans l'esprit de prière et dans le retour aux pieuses pratiques des siècles de foi.

L'œuvre elle-même débute par un chapitre sur l'oraison dominicale uniquement constitué — ainsi que ceux qui le suivent d'ailleurs — avec des citations tirées des Pères de l'Eglise. Après des commentaires non moins sublimes et toujours empruntés aux grands génies du christianisme sur le nombre et l'ordre des demandes du *Pater*, l'éminent Prince de l'Eglise nous donne, d'après sa méthode si suggestive, la belle et touchante explication de chacune de ces demandes.

Le traité de l'Oraison dominicale est de plus suivi d'un appendice — chef-d'œuvre d'érudition et d'éloquence sacrée — où les prédicateurs trouveront à puiser sur le même sujet des richesses infinies.

Pour résumer, le cardinal Vivès vient d'élever à la vérité catholique un nouveau monument de foi et d'amour. Pour mener à bonne fin un si gigantesque labeur, il fallait et son invincible puissance de travail et son incomparable science de la Patrologie. Qu'il daigne agréer notre profonde reconnaissance pour

l'envoi qu'il a bien voulu nous faire de son œuvre magistrale, et puissent ces quelques lignes, bien faible preuve de notre gratitude, lui susciter parmi notre clergé de nombreux lecteurs.

A. B.

## LA SOCIÉTÉ DE SAINT-JÉRÔME

(De « *La Croix* » de Paris)



Le 29 novembre, S. S. Pie X réservait parmi ses nombreuses audiences une place de choix à une association qui fut chère au cœur de Léon XIII.

La « pieuse Société de Saint-Jérôme » s'est constituée au Vatican même, voici quinze mois environ, dans le but de répandre parmi le peuple la lecture de l'Évangile. Elle a pour président d'honneur S. Em. le cardinal Mocenni et pour président effectif Mgr della Chiesa, substitué à la secrétairerie d'État. Les autres membres sont : le R. P. Lepidi, maître du Sacré-Palais ; les RR. PP. Ginocchi et Valdambuni ; M. le chanoine Mercati, M. le professeur Clémenti, le R. P. Corado, curé de *Santa Maria in Aquiro* ; M. le commandeur Puccinelli, intendant du Palais apostolique ; M. le chevalier Scotti, directeur de l'Imprimerie Vaticane ; M. le chevalier Tonnati, M. le professeur Nogara, directeur des musées profanes du Vatican, et M. Federici.

Le dernier dimanche de chaque mois, cette Société se réunit chez Mgr della Chiesa. Le zélé prélat exprima, vendredi dernier, à S. S. Pie X, le desir que la réunion du 29 novembre fût signalée par une audience spéciale. Le Saint-Père accueillit avec empressement cette demande, et, ce jour-là, vers 8½ heures, il recevait les apôtres de la propagande de l'Évangile.

Après que S. Em. le cardinal Mocenni eut adressé au Pape quelques mots de remerciements pour sa paternelle attention. Pie X engagea une conversation des plus encourageantes.

« Je connais de trop près le peuple, dit-il en substance, pour ne pas être convaincu de l'excellence de votre œuvre. Dans les saints Évangiles et dans les Actes des apôtres, c'est l'origine du christianisme, ce sont les actes, les miracles, les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ que le peuple apprend à connaître. Or, le peuple aime qu'on lui présente directement les faits : aussi s'affaiblit-il aisément à l'histoire de sa religion que l'Évangile lui fournit.

« Remarquez, ajouta familièrement le Saint-Père, combien nos populations chrétiennes attachent d'importance aux moindres lignes du récit inspiré. Un prédicateur commentant une parole de l'Évangile, en négligera-t-il un détail ; exposant durant la semaine sainte le récit de la Passion du Sauveur en omet-il une particularité ? Les auditeurs, familiarisés avec le texte sacré, ne laissent pas de relever ensuite ces menus oublis. Et cet attachement à la lettre des Évangiles est un bien qu'il faut entretenir et développer. »



S. S. Pie X détailla ensuite les fruits que la propagation des Evangiles devait produire.

Le Pape savait qu'à l'église de *Santa Maria in Aquiro*, l'un des Pères, pour expliquer au peuple l'Evangile, chaque dimanche, se sert du texte populaire vulgarisé par la Société, en lisant d'abord le récit ou la parabole qu'il veut commenter. S. S. Pie X loua cette méthode et encouragea vivement le curé de *Santa Maria in Aquiro* à la continuer.

« Non seulement j'approuve ce que vous faites, déclara le Saint-Père à S. Em. le cardinal Mocenni, à Mgr della Chiesa et à leurs associés, mais je vous en remercie, car j'estime que je vous dois des remerciements pour l'apostolat intelligent et fécond que vous exercez ».

De fait, la Société de Saint-Jérôme a bien travaillé ! Il y a quinze mois qu'elle existe et elle en est à son *deux cent quinzième millier* d'exemplaires. Il faut dire que ces petits volumes, dont les éditions-types ont été imprimées à l'Imprimerie Vaticane, et coûtent 20, 30 ou 40 centimes—suivant les reliures !—satisfont aux desiderata des plus difficiles : préface simple et savante, traduction et notes, titres, disposition du texte que les versets, clairement indiqués, n'interrompent point, impression élégante, rien n'a été négligé.

Sous le regard de Léon XIII, la Société de Saint-Jérôme avait organisé dans tous les diocèses d'Italie des centres de diffusion. Les évêques lui ont procuré des « correspondants ». Et Pie X, quand il était encore le cardinal Sarto, ne fut ni le moins sympathique à cette

œuvre apostolique, ni le moins zélé des propagateurs de l'Évangile en langue populaire. Il a voulu maintenant continuer, sur ce point aussi, son prédécesseur. Les douze premiers membres de la Société qui avaient réuni, au début, les quelques milliers de francs nécessaires à l'exécution des premières éditions, élargissent l'œuvre en Italie, s'adjoignent des membres bienfaiteurs et des membres honoraires. Le Saint Père, pour bénir cette association, vient d'accorder une indulgence plénière à ses membres, le jour de la fête de saint Jérôme, et une indulgence de 300 jours aux fêtes de chacun des quatre évangélistes.

On sait qu'en France, M. l'abbé Garnier a établi, pour répandre la lecture de l'Évangile, une œuvre analogue à laquelle S. S. Pie X, comme S. S. Léon XIII, n'a point ménagé ses encouragements.

## DECRETS ET SOLUTIONS

### Sacrée Congrégation des Rites

*Ordinati in sacris recitare possunt Nocturnum absque invitatorio, hymno et Lectionibus.*

Sacra Rituum Congregatio in *Granatensi* 11 augusti 1860 ad XIV declaravit: " Verba Pontificalis Ro-

mani *Nocturnum talis diei* intelligi de unico Nocturno in feriali, vel de prima Dominica, ut in Psalterio, id est duodecim Psalmorum cum suis Antiphonis de tempore quem Episcopus Ordinans designare potest vel ipsius diei quo habet ordinationem, vel alterius pro suo arbitrio. Quando vero Episcopus nihil aliud exprimit, quam id quod verba Pontificalis referunt, dicendum esse Nocturnum feriae, quæ respondeat illi diei, in qua facta est Ordinatio”.

Insuper ex decreto ejusdem Congregationis n. 4042 “*Urbis*” 27 junii 1899 ad 1m; pro *Nocturno talis diei* intelligendus est Nocturnus primus festi, aut Dominicæ in Psalterio, prout Ordinatio in feria, festo aut Dominica habita sit”.

Nunc autem alia quæstio exorta est et pro opportuna solutione proposita fuit; nempe: Utrum ad hunc Nocturnum etiam Psalmus *Venite exultemus*, Hymnus et Lectiones addendæ sint, vel potius sufficiant Psalmi cum respectivis Antiphonis ad talem Nocturnum spectantes? Sacra porro Rituum Congregatio ad relationem subscripti Secretarii audito voto Commissionis Liturgicæ omnibusque accurate perpensis, propositæ quæstionis respondendum esse censuit. “*Negative* ad primam partem; *affirmative* ad secundam”.

Atque ita rescripsit, die 10 julii 1903.

S. card. CRETONI, *Præfectus*.

D. PANICI, Archiep. Liodicæ., *Secretarius*.

---

## LE MONDE RELIGIEUX

---

**R**OME. — A propos du « veto » de l'Autriche. — L'*Osservatore Romano* a publié un long article sur les récentes déclarations du comte Goluchowski relativement au veto exercé par l'Autriche-Hongrie au dernier conclave.

L'*Osservatore* nie qu'on puisse attribuer au veto un caractère de droit consuetudinaire, parce qu'il n'a jamais été accepté par la législation ecclésiastique et parce qu'il constitue évidemment une restriction à la pleine liberté et à l'indépendance que le pouvoir ecclésiastique doit avoir dans l'élection du Pape.

Le journal catholique conclut ainsi :

« Les cardinaux, pour éviter des maux plus graves et par un sentiment de prudence traditionnel, ont parfois toléré et pris en considération le veto prononcé par des princes contre tel ou tel cardinal, mais c'est à tort et contre toutes les règles de la logique qu'on voudrait interpréter cette sage attitude et ce silence prudent, comme une reconnaissance de l'abus du veto qui reste toujours un prétendu droit et une ingérence arbitraire qui offense cette sainte liberté que le Christ voulut donner à l'Eglise ».

Revenant sur cette question, l'*Osservatore Romano* dit qu'il ne s'agit pas d'un droit, mais d'un abus qui, en raison du changement des conditions politiques, est devenu insupportable.

L'*Osservatore* explique comment, dans le passé, le veto pouvait être toléré afin d'éviter des maux qui, maintenant, ne sont plus possibles. Il conclut qu'il n'est pas poussé par un sentiment d'hostilité à l'égard d'un Etat qui entretient des rapports amicaux avec le Saint-Siège, mais uniquement par le désir de voir l'Eglise délivrée des chaînes qui entravent sa mission.

— **Congrégation de l'Index.** — La Sacrée Congrégation de l'Index, dans sa séance tenue au Vatican le 4 décembre 1903, a condamné les ouvrages suivants :

Albert Houtin, *La Question biblique chez les catholiques de France au XIXe siècle.*

Albert Houtin, *Mes difficultés avec mon évêque.*

Alfred Loisy, *La Religion d'Israël.* (Derr. S. Off. fer. IV. 16 dec. 1903.)

Alfred Loisy, *L'Evangile et l'Eglise.* (*Ibid.*)

Alfred Loisy, *Etudes Evangéliques.* (*Ibid.*)

Alfred Loisy, *Autour d'un petit livre.* (*Ibid.*)

Alfred Loisy, *Le Quatrième Evangile.* (*Ibid.*)

Le décret de condamnation a été approuvé par le Souverain Pontife et promulgué le 23 décembre, sous la signature de S. Em. le cardinal Steinhuber, préfet de la Sacrée Congrégation de l'Index.

— **Lettre de S. Em. le cardinal Merry del Val.** — S. Em. le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, adresse à S. Em. le cardinal archevêque de Paris, la lettre suivante :

Par ordre du Saint-Père nous devons faire connaître

à Votre Eminence la mesure que Sa Sainteté a décidé de prendre relativement aux ouvrages du révérend abbé Alfred Loisy. Les erreurs très graves qui abondent dans ces volumes ont trait principalement à : la révélation primitive, l'authenticité des faits et des enseignements évangéliques, la divinité et la science du Christ, la résurrection, la divine institution de l'Eglise, les sacrements.

Le Saint-Père profondément attristé et préoccupé des effets désastreux qu'ont produits et que peuvent produire encore des écrits de cette nature, a voulu les soumettre au tribunal suprême du Saint-Office. Ce tribunal, après mûre réflexion et une étude approfondie de la question, a formellement condamné les ouvrages de l'abbé Loisy, dans un décret du 16 courant, décret que le Saint-Père a pleinement approuvé à l'audience du jour suivant, 17 courant.

Nous sommes chargé de transmettre à Votre Eminence la copie authentique de ce document, dont l'importance n'échappera pas à Votre Eminence.

En baisant très humblement les mains de Votre Eminence, j'ai l'honneur de m'affirmer dans un sentiment de profonde vénération.

De Votre Eminence, le très humble et très dévoué serviteur,

Cardinal MERRY DEL VAL.

Rome, 19 décembre 1903.

— Inauguration de l'année jubilaire de l'Immaculée Conception. — Les cérémonies ont eu lieu à Sainte Marie-Majeure dans l'ordre annoncé.

Le matin, le 8 décembre dernier, la messe de communion générale fut célébrée par S. Em. le cardinal Ferrata. Les associations catholiques et les instituts avaient répondu nombreux à l'invitation. Aussi la messe a duré près de deux heures.

La messe solennelle a été pontifiée par S. Em. le cardinal Vincent Vannutelli, à l'autel papal de la Confession. Il avait fallu pour cela une permission spéciale que le Saint-Père a donnée avec empressement.

Un acte pontifical de Pie X qui portera la date du 8 décembre 1903, ouvrant l'année jubilaire, est aussi relatif à la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Le Saint-Père a choisi cette date pour offrir à la basilique un présent vraiment royal : la chapelle du Saint-Sacrement, où est vénéré le corps de S. Pie V.

Cette chapelle, appelée aussi chapelle Sixtine parce qu'en face de S. Pie V y repose le corps de Sixte-Quint, avait été rachetée par Pie X à la famille Sforza Cesarini, derniers héritiers des fondateurs de ce magnifique sanctuaire.

Mais Pie IX avait attribué à l'administration des palais apostoliques la gérance des intérêts de cette chapelle Sixtine et de ses revenus.

Par le bref du 8 décembre 1903, Pie X transmet cette propriété et cette administration au chapitre de la basilique.

L'après-midi, après vêpres et complies, un éloquent discours a été prononcé par le R. P. Zocchi, de la *Cività cattolica*. L'éminent orateur a expliqué la joie qu'appor-

tent au monde cette solennité annuelle et le jubilé présent, par ce fait que, par son Immaculée Conception, Marie a remporté pour la gloire du genre humain, la plus éclatante des victoires, et qu'elle reste pour l'Eglise le gage certain des triomphes nécessaires. Ces triomphes se résument, a montré le Père Zocchi, dans la restauration intégrale du règne social du Christ. *Instaurare in Christo.*

La bénédiction du Saint-Sacrement a été donnée par S. Em. le cardinal Vincent Vannutelli.

Une foule nombreuse remplissait la basilique, splendidement éclairée à l'électricité, dont les feux, dans le chœur, faisaient resplendir les ors des mosaïques antiques et le cristal des lustres monumentaux.

**ESPAGNE.** — Le cardinal Herrero. — Le Sacré-Collège a perdu l'un de ses membres les plus éminents et les plus respectés : S. Em. le cardinal Herrero, archevêque de Valence, vient de succomber à la maladie dont il souffrait depuis longtemps.

Il venait d'accomplir sa quatre-vingtième année.

Sébastien Herrero y Espinosa de los Monteros naquit dans le diocèse de Séville en 1823, d'une famille noble.

Après avoir étudié à Séville et à l'Université de Salamanque, il entra d'abord dans la magistrature. Dans les divers tribunaux où il passa comme juge, ou président des assises, il fit partout grande impression par sa parfaite connaissance du droit et sa scrupuleuse honnêteté. En même temps il cultivait les lettres, et ses poésies étaient fort connues en Espagne.



A trente-cinq ans, il abandonnait la magistrature et se faisait religieux dans la congrégation de l'Oratoire. Il devint bientôt l'un des prédicateurs les plus en vue.

En 1876, il fut nommé évêque de Vittoria, fut transféré à Oviedo en 1882, à Cordoue en 1883, et enfin à l'archevêché de Valence, en mars 1898.

Le noble vieillard a gardé jusqu'à la fin une activité infatigable ; il prêchait sans se lasser, et visitait sans répit son vaste diocèse. Naguère encore, il faisait lui-même une ordination d'une centaine de prêtres.

Nos lecteurs n'ont point oublié que, pendant le dernier conclave, la maladie dont souffrait le vénéré cardinal avait failli l'emporter.

Le prélat dut s'aliter le jour même de son entrée au conclave et reçut les derniers sacrements. Il put néanmoins prendre part aux divers scrutins. Trois cardinaux, dont les noms étaient tirés au sort, allaient deux fois par jour chercher son vote.

Mgr Herrero avait été créé cardinal, au mois de juin de l'année dernière, dans le dernier consistoire de S. S. Léon XIII. C'est des mains de Pie X qu'il reçut le chapeau. Et ce fut même pour le Souverain Pontife une grande joie, car Il avait craint que la mort du cardinal survint avant la clôture du conclave.

---